

# VOTRE COMPTE DE TAXES 2023

## Nouveauté !

Grâce au compte de taxes en ligne, vous pouvez désormais consulter le solde de votre compte actuel.



## Inscrivez-vous au compte de taxes en ligne

Un geste pour l'environnement en renonçant à la version papier de votre compte de taxes.

1. Aller au **ville.levis.qc.ca/taxes** et cliquer sur *Compte de taxes en ligne*.
2. Ajouter votre ou vos propriétés.
3. Ajouter le compte de taxes rattaché à chaque propriété en entrant le **numéro de compte** et le **montant du premier versement** disponible sur votre relevé annuel.
4. Glisser le bouton afin qu'il soit **vert** pour renoncer à votre compte de taxes papier.



Recevoir uniquement mes comptes de taxes en ligne

### STATUT D'ABONNEMENT AUX COMPTES DE TAXES EN LIGNE ?

Vous êtes abonné(é) afin de recevoir les comptes de taxes en ligne seulement. AUCUNE copie papier ne vous sera envoyée.

## 12 versements sans frais ni intérêt

### Modes de paiement possibles :

- **Par prélèvement préautorisé**
  - Montants prélevés directement dans votre compte bancaire chaque mois.
  - Ajustements automatiques des paiements d'une année à l'autre.
- **Par votre institution financière**
  - Sur Internet, au guichet ou au comptoir.
  - Paiement en 1 ou 12 versements.
  - En cas de paiement préautorisé, ajustement des montants à faire en mars.
- **Par chèque**
  - Paiement en 1 ou 12 versements.




# LE NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION ET LE COMPTE DE TAXES

Un nouveau rôle d'évaluation foncière est en vigueur à Lévis pour les années 2023, 2024 et 2025. En tant que propriétaire vous avez reçu une communication en octobre dernier vous indiquant la valeur de votre propriété à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Considérant que la majeure partie du compte de taxes municipales est basée sur la valeur de votre propriété inscrite au rôle d'évaluation, la Ville a procédé à une équilibrage des taux de la taxation foncière. Ainsi, les taux fonciers de base ont été diminués par rapport à l'an dernier dans le but de réduire les incidences sur votre compte de taxes.

Pour connaître les grandes orientations du budget 2023 et pour mieux comprendre votre compte de taxes: visionnez notre vidéo à ce sujet en numérisant la code QR ou en consultant la page [ville.levis.qc.ca/taxes](http://ville.levis.qc.ca/taxes).



## Subvention potentielle pour les personnes âgées de 65 ans et plus

La *Subvention pour aînés relative à une hausse de taxes municipales* permet, selon certaines conditions, aux personnes âgées de 65 ans et plus de bénéficier d'une subvention allant jusqu'à 500 \$. Si vous êtes admissibles, les renseignements à inclure sur votre déclaration de revenus sont inscrits sur votre compte de taxes.

## DES QUESTIONS ?

Par téléphone : 311

Extérieur de Lévis : 418 839-2002

En ligne : [ville.levis.qc.ca/311](http://ville.levis.qc.ca/311)

[ville.levis.qc.ca/taxes](http://ville.levis.qc.ca/taxes)

